

ENTRETIEN DES LOCAUX

Entretenir les locaux où sont conservés les objets est l'une des plus importantes mesures de conservation préventive.

Maintenance régulière

Veiller à conserver les objets dans un espace sain et stable.

- ▶ Nettoyer régulièrement à l'eau et au savon les lieux où sont conservés les objets ;
 - ▶ Éviter de laisser des objets (sculpture, tableau, orfèvrerie,) directement sur le sol, cela complique le nettoyage correct des locaux ;
 - ▶ Ne pas laisser la poussière et les toiles d'araignée s'accumuler dans les recoins cachés et difficiles d'accès (arrière des socles, dos des statues, fond des armoires, etc.) ;
- ▶ Assurer une bonne ventilation des locaux afin de prévenir tout risque de moisissures.



Ranger avec soin dans des meubles sains et sécurisés

Quand et pourquoi dépose-t-on un vitrail ?

- ▶ Veiller à stocker les pièces dans des meubles de rangement sains et propres pour les mettre autant que possible à l'abri de la poussière et de la lumière ;
- ▶ Vérifier régulièrement l'état de conservation des meubles de rangement en bois pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'attaques actives d'insectes xylophages, de moisissures, d'animaux (rongeurs, oiseaux) ;
- ▶ Nettoyer et dépoussiérer régulièrement les meubles (planches, tiroirs, etc.) avec un aspirateur et des chiffons en microfibre ;
- ▶ Accrocher des œuvres peintes ou sculptées sur des murs propres et secs ;
- ▶ La surface des armoires en métal doit être isolée pour ranger l'orfèvrerie afin d'éviter la corrosion galvanique ;
- ▶ Protéger les objets dans des housses en tissu (réalisées par exemple dans de vieux draps blancs en coton) ou dans des boîtes de rangement appropriées ;
- ▶ Numéroter les armoires et les planches en lien avec l'inventaire ;
- ▶ Ne pas utiliser de produits nocifs pour la santé pour et pour la bonne conservation du patrimoine.



Organiser un "grand entretien", une fois par an

- ▶ Nettoyer en profondeur le local (en ce compris les zones et meubles de rangement) ;
- ▶ Profiter de l'occasion pour inspecter l'état de conservation de toutes les pièces (orfèvrerie, textile, sculpture, peinture, ...) ;
- ▶ Être particulièrement attentif à la présence éventuelle d'insectes xylophages et de moisissures.

Informations pratiques

Le CIPAR et les services diocésains du patrimoine aident et conseillent pour l'entretien de vos locaux.



CIPAR : info@cipar.be - www.cipar.be
Diocèse de Liège : patrimoine@evechedeliege.be
Diocèse de Namur : patrimoine@diocesedenamur.be
Diocèse de Tournai : acf@evechetournai.be
Vicariat du Brabant wallon : laurent.temmerman@diomb.be